



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Aube

## Commune de VILLETTE-sur-AUBE

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 06-5440 du 8-2-2006  
- 10- 8-9-2010

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles ( PPRn )

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

PRESCRIT date 16-9-2005 aléa INONDATION

Les documents de référence sont :

ETUDES préalables à la réalisation du plan de prévention des risques naturels prévisibles Consultable sur Internet  
d'inondation sur le bassin de l'Aube-aval

CONSULTABLES à la DDT et en mairie

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques ( PPR t )

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

PRESCRIT date 13 décembre 2007 effet -Incendie  
APPROUVE 10 novembre 2009 -explosion

Les documents de référence sont :

Arrêté préfectoral n°09- 3361 du 10 novembre 2010 approuvant l'élaboration Consultable sur Internet   
d'un PPRT autour du site exploité par la société CRISTAL UNION

Dossier d'enquête publique PPRI Aube aval consultable à la mairie de  
VILLETTE sur AUBE

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia  zone Ib  zone II  zone III  non

pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Dossier d'enquête publique du PPRI Aube aval ( juin 2010)

cartographie du périmètre réglementaire du PPRT CRISTAL UNION

Date d'élaboration de la présente fiche **septembre 2010**